

# Projet d'unité 1 : les 16-20 ans

## Etablissement La Croix Faubin

---

### Adresse :

Site Croix Faubin : 1 rue de la Croix Faubin 75011  
Paris

---

Association La Société Philanthropique  
Loi 1901, reconnue d'utilité publique :  
15 rue Bellechasse 75007 Paris



IEM-MAS  
LA CROIX-FAUBIN  
Société Philanthropique



---

## Notre vision de l'accompagnement

Prendre l'enfant, l'adolescent ou l'adulte où il est, et l'accompagner jusqu'où il peut aller

L'association « la Société philanthropique » et notre établissement fondent leur accompagnement sur un principe d'accueil de l'enfant, l'adolescent et l'adulte dans toutes les dimensions de leur personne et tout au long de leur vie. Ses missions de scolarisation, de soins et d'éducation s'exercent en travaillant en équipe pluridisciplinaire à partir du potentiel des personnes et en les intégrant dans des dynamiques individuelles et collectives.

Notre établissement assure soins et éducation spécialisée à des personnes présentant des déficiences motrices avec ou sans troubles associés et des personnes en situation de polyhandicap. Il s'agit de leur permettre d'accéder à un maximum d'autonomie relationnelle et physique dans les gestes du quotidien, mais aussi d'améliorer leurs compétences, leur confort et leur épanouissement.

Nous avons la particularité de développer une dynamique créative pour valoriser le potentiel des enfants, adolescents et des adultes accueillis. Des activités variées et une ouverture sur la vie de la cité permettent de favoriser la vie sociale.

Nous sommes soucieux d'offrir un lieu de vie réservant à chacun un espace personnalisé au sein d'un cadre collectif convivial.

Ce projet d'unité s'adresse à tous : aux parents et représentants légaux dont l'enfant intègrera prochainement l'unité éducative, aux professionnels nouvellement recrutés, ou aux professionnels en poste ayant besoin de se re-approprier les fondements de l'action prévue pour les personnes accompagnées.

Nous vous souhaitons la bienvenue au sein de l'établissement et de l'unité.





---

Table des matières

<b>La Dimension associative : La société Philanthropique</b> .....	6
<b>Nos racines : une association aux valeurs humanistes</b> .....	6
<b>La Croix Faubin</b> .....	9
<b>Une petite Histoire d'établissement</b> .....	9
<b>2022-2027 : un projet d'unité pour les 16-20 ans</b> .....	10
<b>Nos orientations et objectifs du projet d'établissement 2022- 2027</b> .....	10
<b>Nos missions : l'accompagnement de l'adolescent et du jeune majeur en situation de handicap moteur et polyhandicap</b> .....	13
<b>Le sens de notre action : depuis le bien être jusqu'à la citoyenneté</b> .....	15
<b>Le bien-être et le confort</b> .....	15
<b>Communiquer : la place primordiale des CAA</b> .....	16
<b>La période sensible de l'adolescence : l'accompagnement à la Vie Affective Relationnelle et Sexuelle</b> .....	16
<b>La pédagogie Montessori : un levier pour accompagner le développement des jeunes</b> .....	17
<b>Ouvrir les jeunes sur l'extérieur</b> .....	18
<b>Soutenir l'apport culturel</b> .....	18
<b>Apprendre à être acteur dans la société</b> .....	18
<b>Eduquer l'extérieur à la présence des jeunes en situation de handicap</b> .....	18
<b>L'autonomie : .....</b>	18
<b>Tout est apprentissage</b> .....	19
<b>L'orientation</b> .....	20
<b>Les Unités d'Enseignement de l'établissement : consolidation et maintien des acquis jusqu'à 16 ans</b> .....	21
<b>Le travail avec les parents</b> .....	22
<b>Les partenaires d'accompagnement et d'intervention</b> .....	22
<b>Notre organisation pour garantir au quotidien la qualité de l'accueil, la santé, les soins, le développement, le bien être, d'une manière plus générale la qualité de l'accompagnement ?</b> .....	25
<b>La référence et la coréférence</b> .....	25
<b>Des réunions de travail : une mise en cohérence des interventions</b> .....	25
<b>Une trame d'organisation hebdomadaire assurant une mise un ajustement des actions</b> .....	26
<b>La communication avec les familles</b> .....	26
<b>Le temps de préparation hebdomadaire</b> .....	27
<b>Les réunions de projet individuel/synthèse</b> .....	27
<b>L'équipe pluridisciplinaire : Une trame d'organisation hebdomadaire assurant une mise un ajustement des actions</b> .....	Erreur ! Signet non défini.
<b>Les temps de change</b> .....	27
<b>Les outils de coordination : les TLA, fiche repas, qui suis- je ?</b> .....	28
<b>La structuration de l'espace</b> .....	31
<b>Le rythme d'une journée</b> .....	32
<b>Des moyens : Les équipements collectifs</b> .....	33

---

Vers des actions nouvelles :.....	35
Notre vision de l'accompagnement des personnes.....	36

# La Dimension associative : La société Philanthropique

## Nos racines : une association aux valeurs humanistes

La Société Philanthropique fondée en 1780, est une association à but non lucratif, reconnue d'utilité publique en 1839. Elle exerce dans le domaine de l'action sanitaire, sociale et médico-sociale au service des personnes rendues vulnérables par le grand âge, le handicap, la maladie, la précarité sociale ou les difficultés économiques. Elle vise à la fois l'autonomie de la personne et l'efficacité de l'action. Son humanisme, son sens de la solidarité envers les plus vulnérables et son indépendance lui permettent d'être constamment à l'écoute des besoins du moment, de s'adapter et de toujours progresser.

La Société Philanthropique gère aujourd'hui plus d'une vingtaine d'établissements et services dans le champ de l'économie sociale et solidaire. Elle accueille, soigne, éduque, protège, administre, héberge des enfants, des adolescents, des adultes et des personnes âgées, dans des lieux adaptés, bien entretenus, modernes, chaleureux, à des tarifs accessibles.

Au service des personnes accueillies, les salariés et les bénévoles de l'association attachent un grand soin à l'accompagnement personnalisé en visant la plus grande autonomie de chacun. Ils interviennent avec bienveillance et respect pour développer la capacité d'agir de chacun en stimulant leurs compétences.

### Une histoire d'innovations au service des plus fragiles

*La Société Philanthropique a été créée par des hommes qui voulaient mettre leurs idées et leurs ressources au service de leurs contemporains les plus fragiles. Elle fut à l'origine de nombreuses innovations sociales tout au long du dix-neuvième siècle, avec les premiers « fourneaux économiques » (ancêtres des restos du coeur), avec des distributions de médicaments, avec la création de dispensaires dans tous les quartiers de Paris, en aidant par des primes à l'installation professionnelle de jeunes ouvriers, ou en favorisant la constitution de sociétés de secours mutuels et de prévoyance. C'est à partir des années 1870 que s'affirme ce qui va devenir la principale compétence actuelle de la Société Philanthropique: la création de structures d'accueil, d'hébergement ou de logement pour les parisiens les plus vulnérables. Elle ouvre en 1879 des asiles de nuit pour femmes et enfants. Elle invente en 1889 les premières habitations économiques (ancêtres des HLM) et en 1902 des hôtels meublés « pour dames et jeunes filles. »*

Ses 5 domaines d'activité

**1. PERSONNES HANDICAPÉES**

- 2 Instituts d'Education Motrice (IEM) - (75-78)
- 1 Institut Médico Educatif (IME) - (93)
- 1 Service d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile (SESSAD) - (93)
- 1 Foyer de Vie (FDV) - (75)
- 1 Centre d'Accueil de Jour (CAJ) - (75)
- 1 SAAD Maison Harmonia - (92)

413 places

**2. FEMMES EN DIFFICULTÉ**

- 1 Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) - (75)
- 1 Centre d'Hébergement et de Stabilisation (CHS) - (75)
- 1 Espace Solidarité Insertion (ESI) - (75)
- 1 Centre Maternel - (75)
- 1 Centre d'Accueil Parents-Enfants (CAPE) - (06)

366 places

**3. PERSONNES ÂGÉES**

- 2 Résidences Autonomie pour personnes âgées - (92)
- 3 Etablissements Hébergements des Personnes âgées Dépendantes (EHPAD) - (41-91-95)

504 places

**4. ENFANTS & ADOLESCENTS À PROTÉGER**

- 1 Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS) - (75)
- 1 Centre Médico-Psychologique (CMP) - (75)

30 places

**5. SANTÉ - LOGEMENTS**

- 1 Hôpital de Soins de Suite et Réadaptation (SSR) - (92)
- 4 Foyers d'Etudiants et de Jeunes Actifs (FEJA) - (75)
- 1 Ensemble de 15 Immeubles de Logements à Vocation Sociale (LVS) - (75-92-94)

1 177 places

# Le plan 2024 du Projet Associatif

## 1 Enjeu de développement : Augmenter la capacité d'accueil de cinq cents places

- ✓ Concentrer nos efforts de développement sur deux populations particulièrement en attente de solutions nouvelles et pour lesquelles notre expertise est multiséculaire, les personnes handicapées et les femmes en difficulté
- ✓ Répondre aux besoins locaux exprimés par nos partenaires publics ou aux demandes de coopération d'autres associations, dans d'autres domaines de compétence : les personnes âgées, les enfants et adolescents à protéger.

## 2 Enjeu de qualité de service : améliorer continuellement l'accompagnement des personnes

- ✓ Développer, au sein des établissements et services, des organisations garantes de la qualité de l'accompagnement des personnes
- ✓ Travailler à établir les fondements théoriques de ses pratiques d'accompagnement et envisager des travaux de recherche, en particulier par la création d'un Comité Scientifique
- ✓ Continuer à élaborer des solutions innovantes, à les partager et les valoriser au sein de l'Association

## 3 Enjeu de ressources humaines : Renforcer la qualité de vie au travail des salariés

- ✓ Poursuivre nos efforts pour faire de la Qualité de vie et de la sécurité au travail des collaborateurs un enjeu majeur de notre culture associative
- ✓ Donner les outils aux professionnels leur permettant de prendre du recul, d'interroger et de faire évoluer leurs pratiques professionnelles (formation continue, analyses de pratiques professionnelles, etc.)
- ✓ Consolider les modalités d'un dialogue social constructif, respectueux des places des uns et des autres.

### Les chiffres clés 2019 de la Société Philanthropique

Établissements et services		26
Places		2 253
Salariés		1 109
Bénéficiaires		12 000
Dépenses de fonctionnement (M€)		73
Bilan (M€)		132

# La Croix Faubin

## Une petite Histoire d'établissement

En 1903 la Société Philanthropique reçoit un don de 1 million de francs des héritiers de M. Jacques STERN. Ce don a été utilisé pour construire un hôtel meublé, habitation économique pour dames et jeunes filles.

À la suite de plusieurs années déficitaires de l'hôtel, l'œuvre " Aide aux Enfants Paralysés ", nouvellement incorporée à la Société Philanthropique en janvier 1936, entame ses travaux d'aménagement et en mai de la même année, la nouvelle œuvre est installée dans l'enceinte de l'ancien hôtel.



Exercices de mécanothérapie.

En septembre 1968, l'établissement sera reconverti en externat de rééducation fonctionnelle, accueillant 65 enfants, garçons et filles de 3 à 20 ans.

De 1994 à 1996, après une réfection complète des locaux, l'établissement fonctionne en tant qu'Institut d'Education Motrice dont l'activité est définie par l'annexe 24 bis du décret d'octobre 1989.

Le 12 juin 2006, l'établissement obtient l'autorisation d'accueillir 60 enfants et adolescents de 3 à 20 ans : 46 relevant de l'annexe 24 bis, 14 relevant de l'annexe 24 ter.

Puis, par arrêté n°2016-5 du 30 décembre 2015, l'IEM La Croix Faubin fait l'objet d'une extension de 10 places et bénéficie d'un agrément pour 70 enfants, adolescents et jeunes majeurs de 3 à 20 ans (51 places annexe 24 bis et 19 places 24 ter).

Enfin, en décembre 2018, l'établissement reçoit l'autorisation d'extension de 17 places en accueil de jour médicalisé pour de jeunes adultes polyhandicapés de plus de 20 ans. Il ouvre cette unité en octobre 2019.

---

## 2022-2027 : un projet d'unité pour les 16-20 ans

### Nos orientations et objectifs du projet d'établissement 2022- 2027

L'IEM est composé du site historique, La Croix Faubin, du site « Bel Air » et du site MAS accueil de jour Rambouillet.

A travers ceux-ci l'IEM-MAS a recours à des moyens spécifiques pour :

- L'accompagnement de la famille et des représentants légaux,
- L'éveil et le développement des potentialités de l'enfant, adolescent et jeune majeur ;
- Une éducation spécialisée adaptée à leurs besoins,
- La surveillance et le suivi médical spécialisé,
- La scolarisation par l'Education Nationale,
- La prise en compte des aspects psychologiques de leur personnalité,
- La mise en place des techniques de rééducation, notamment en kinésithérapie, en ergothérapie, en orthophonie et en psychomotricité,
- La socialisation dans le groupe et la découverte du monde extérieur.

L'établissement met en œuvre, selon l'âge et les besoins des personnes accompagnées, des actions d'éducation spécialisée, des activités d'acquisitions cognitives, des actions à visée thérapeutique, des actions visant l'intégration sociale et toutes actions visant au développement de la communication et l'acquisition du maximum d'autonomie.





Celles-ci ont pour objectif de favoriser le développement de la personne, par une amélioration progressive de ses capacités, si minimes soient elles, et de son adaptation à l'environnement, voire pour certains, une lutte contre la régression. Ces objectifs doivent s'inscrire et s'adapter aux exigences issues de l'évolution des textes concernant en particulier les droits de la personne, de l'utilisateur et de sa famille.



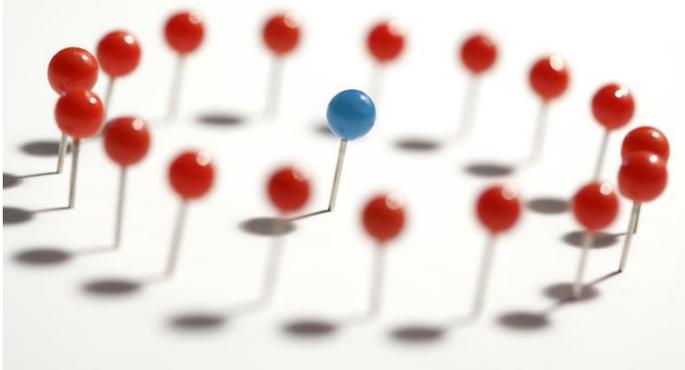
La personne accompagnée, actrice de son projet, demeure au centre du dispositif :

Un premier projet individualisé d'accompagnement est élaboré dès l'admission et réévalué chaque année, dans le cadre des réunions de projet.

Les parents/famille/représentants sont associés au projet, tout au long de l'accompagnement :

- À l'admission, dans l'élaboration du projet individualisé d'accompagnement et lors des rencontres de bilans réguliers.

Ils sont destinataires et co-auteurs du projet individualisé d'accompagnement de leur enfant et d'un bilan annuel de son évolution. Un bilan intermédiaire peut être réalisé tous les 6 mois.

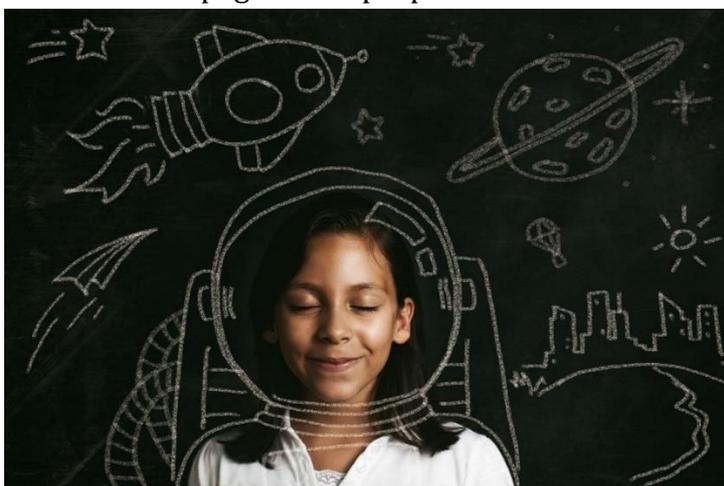


Les projets personnalisés de scolarisation (PPS) durant l'ESS (Equipe de Suivi de Scolarisation) sont élaborés par les enseignants spécialisés de l'Education Nationale délégués à notre établissement et l'enseignant-e référent en charge de la scolarisation des enfants en situation de handicap. Au cours de cette instance, participent également les parents/tuteurs des enfants, les référents éducatifs, paramédicaux et médicaux. Ils font partie du projet individualisé d'accompagnement.



Depuis quelques années, l'établissement s'est inscrit dans la Démarche d'Amélioration Continue. Ce processus d'amélioration permanente de la qualité de l'accompagnement des jeunes demeure au cœur de notre travail. Il amène à une démarche de questionnement, de formalisation et de capitalisation des pratiques en matière d'accompagnement, d'organisation et de fonctionnement. L'établissement retient la démarche qualité comme un axe fort de sa dynamique et le souci de la bienveillance comme l'attitude professionnelle visant à apporter la meilleure réponse possible au jeune et à sa famille.

Cette démarche, dans le respect des valeurs associatives, offrira aux jeunes, à leur famille/ représentant, aux professionnels ainsi qu'aux partenaires extérieurs une meilleure lisibilité et une meilleure compréhension de l'accompagnement proposé au sein de l'IEM-MAS.



En appui de ce travail, l'établissement fait appel à l'analyse de la pratique professionnelle pour favoriser et améliorer l'accompagnement.

Ainsi, les sites "Croix Faubin" et "Bel Air" sont ouverts 210 jours par an dont 9 samedis pour permettre aux familles de rencontrer les professionnels comme elles le souhaitent. Ils sont répartis de la façon suivante :

- 3 samedis sont réservés à la rencontre des parents avec le personnel éducatif et pédagogique/scolaire

- 3 samedis sont réservés à la rencontre des parents avec le personnel paramédical/médical
- 3 samedis sont réservés à la rencontre des parents avec le reste du personnel paramédical/médical



En partant de la demande des familles, nous travaillons en amont avec les équipes sur les thèmes qui seront abordés ces jours particuliers. Par exemple: la fratrie, l'orientation, les projets individualisés, etc.

Parallèlement à ces samedis d'ouverture, nous organisons " Les Portes Ouvertes » et « La Fête de fin d'année " en juin et en décembre. Ces deux manifestations sont très appréciées par les familles et les professionnels pour l'esprit de convivialité qu'elles dégagent.

D'autre part, concernant le site "Rambouillet", il est ouvert 230 jours par an dont également 9 samedis comme les autres sites.



**Nos missions : l'accompagnement de l'adolescent et du jeune majeur en situation de handicap moteur et polyhandicap**

L'unité accompagne 20 jeunes de 16 à 20 ans en situation de handicap moteur et polyhandicap

Elle met en œuvre, selon leurs besoins des actions d'éducation spécialisée, des enseignements adaptés, des actions d'intégration sociale et toutes actions visant le développement de la communication et l'acquisition de l'autonomie physique et psychique. Celles-ci ont pour objectif de favoriser le développement du jeune par une amélioration progressive de ses capacités, de son adaptation à l'environnement, voire pour certains, une lutte contre la régression.



En continuité du travail réalisé/enclenché depuis leur admission, l'unité 1 se propose d'intervenir sur les axes suivants.

## Le sens de notre action : depuis le bien être jusqu'à la citoyenneté

### Le bien-être et le confort



L'ensemble de l'équipe, composée de 3 éducateurs spécialisés et 7 AMP/AES, œuvre à l'accompagnement quotidien afin de rechercher le bien être, la stabilité, la sécurité affective et toute forme de contenance des personnes accompagnées. Dans un contexte de dernière unité d'accompagnement avant l'orientation vers les structures adultes, les actions d'équipe concourent à encourager les prises d'initiatives et de choix, de renforcer les potentialités et diminuer les risques de pertes de capacités.

Elle propose un accompagnement adapté à des jeunes situés dans une tranche d'âge entre le monde de l'adolescence et le monde des adultes. Elle vise à préparer progressivement un projet de vie. Il y est fait un travail spécifique correspondant à cette période de la vie et concourant à leur orientation.

Ce groupe a pour objectifs de :

- Préparer l'adolescent à une vie d'adulte aussi autonome que possible ;
- Favoriser l'autonomie de faire et de penser afin de devenir acteur de son quotidien ;
- Permettre des prises de parole, de responsabilités, de décisions et en laissant le jeune s'exercer aux conduites d'essai et de risque ;
- Offrir les soutiens nécessaires pour traverser sans trop de souffrance la crise émotionnelle de l'adolescence et préparer l'entrée dans l'âge adulte ;
- Proposer à l'adolescent, au jeune majeur, dans la mesure du possible et de ses capacités, une maîtrise de son devenir.
- Apprendre des éléments normatifs face aux attentes des autres établissements du secteur adulte : construire un projet d'orientation vers d'autres structures vers les autres unités en interne.

---

## **Communiquer : la place primordiale des CAA**

La CAA (Communication Alternative Augmentée) recouvre tous les moyens humains et matériels permettant de communiquer autrement ou mieux qu'avec les modes habituels et naturels, si ces derniers sont altérés ou absents. Elle vient compenser ou remplacer un manque ou une grande déficience de parole, un défaut de langage impactant la communication, pour la faciliter sous ses 2 versants expressifs et réceptifs .

Notre action vise au quotidien à favoriser à chaque instant la possibilité des personnes accompagnées à transmettre leur parole.

Nous utilisons donc tous les moyens possibles à cet effet :

- PODD
- Makaton
- TLA
- Les moyens numériques (tablette, commande oculaire...)
- Tous les autres

## **La période sensible de l'adolescence : l'accompagnement à la Vie Affective Relationnelle et Sexuelle**

La puberté incarne une période sensible durant laquelle les cartes de la relation au corps, à ses propres émotions et aux relations aux autres sont systématiquement rebattues pour chacun.

Nous cherchons à l'accompagner par des actes simples comme les anniversaires afin de réduire l'impression d'écart en l'âge réel et l'âge perçu, grâce aux groupes VARS (Vie Affective, relationnelle et sexuelle).

Nous mettons donc en place des groupes de paroles, des temps individuels de libération de la parole menées par :

- Les psychologues
- Les éducateurs spécialisés
- Les infirmières

Le corps grandissant, parfois très rapidement, cette période est clé dans l'accompagnement de l'appareillage.

## La pédagogie Montessori : un levier pour accompagner le développement des jeunes



La pédagogie Montessori, fondée sur le principe de l'unicité du jeune dans son potentiel, fonde sa pratique sur le développement grâce à un environnement favorable, adapté et bienveillant. L'adulte joue un rôle d'observateur, de guide et de facilitateur. Il est attentif aux besoins individuels de chaque jeune et les accompagne dans leur développement global.

L'environnement Montessori est soigneusement préparé avec du matériel éducatif spécifique et attrayant, adapté aux différentes étapes du développement du jeune. Ce matériel favorise l'exploration et le développement des compétences sensorielles, motrices, cognitives et sociales. Il est conçu aussi conçu pour que la personne découvre par lui-même s'il a commis une erreur. L'adulte intervient en offrant un soutien discret lorsque nécessaire. Les jeunes

apprennent en manipulant des objets concrets plutôt que de se fier uniquement à des livres ou des enseignements verbaux.

Bien que les jeunes aient la liberté de choisir leurs activités, ils apprennent également à respecter les règles et les limites de la communauté Montessori. L'accent est mis sur la responsabilité personnelle et le respect des autres.

Son approche holistique et centrée sur le jeune vise à encourager la curiosité naturelle, favorisant ainsi son développement académique, social et émotionnel.

Il accompagne, fait avec mais ne fait pas à la place de la personne.

---

## Ouvrir les jeunes sur l'extérieur

### Soutenir l'apport culturel

La période de la fin de l'adolescence et l'entrée dans la majorité est souvent investie comme une période d'initiation à la vie de futur adulte. Il nous importe alors d'offrir aux personnes des clés de compréhension de leur environnement par des apports culturels : connaissance du quotidien, explication de l'actualité, compréhension des arts. Il s'agit de créer les possibilités de partager un socle commun avec le monde, de parler de choses dont tout le monde parle.



### Apprendre à être acteur dans la société,

Apprendre à être au monde, c'est se tourner vers l'extérieur. L'adolescent ou jeune majeur en construction va développer ses goûts et ses appétences, nécessaire à son intégration d'un futur univers d'adultes. Il s'agit aussi d'aborder les premiers éléments d'implication à la citoyenneté et à son exercice dans la cité.

### Eduquer l'extérieur à la présence des jeunes en situation de handicap

Notre établissement soutient l'idée que nous avons une place à tenir au sein de la société contemporaine. Si celle-ci annonce sa volonté d'inclusion, intégration, il est de notre ressort de manifester notre présence à la société. Ainsi, nos actions se porteront aussi à aller à la rencontre de la vie de quartier pour éduquer la cité aux besoins et à la vie des personnes en situation de handicap moteur/polyhandicap. Il s'agit donc de construire un pont de plus vers un univers ordinaire.

### L'autonomie :

Chaque unité aborde une partie de la notion d'autonomie. Auprès des enfants les plus jeunes, il s'agit d'apprendre à aller aux toilettes, de découvrir les premiers gestes d'hygiène (se laver les mains), apprendre/confirmer les premiers gestes autonomes autour des repas : manger, boire seul. Auprès des jeunes adolescents, il s'agit de renforcer les précédents apprentissages, puis d'aborder les déplacements en dehors de l'établissement, la vie de quartier, de se repérer, de faciliter les

premiers échanges d'argent pour acheter de petites courses. Auprès des plus âgés, il s'agit d'être en maîtrise de tous les éléments précédents et d'aborder plus précisément la vie d'adulte : initier le principe d'un budget pour certain, aller faire des courses pour d'autres, apprendre à faire « seul » parfois pour la vie de tous les jours.

L'autonomie est aussi abordée sous son aspect vie affective, relationnelle et sexuelle. (cf VARS)

## **Tout est apprentissage**



### Au quotidien :

Au sein des unités, nous impulsions un principe de « Tout est apprentissage ». C'est au travers de celui-ci qu'ils deviendront un peu plus acteurs de leur quotidien.

Les apprentissages dans le quotidien, c'est reconnaître l'autre comme agissant et capable. C'est lui offrir la possibilité d'agir et de se sentir respecté. C'est offrir une place à tous.

### Apprendre de ses propres limites :

Favoriser l'autonomie amène irrémédiablement à la possibilité d'être confronté à sa propre limite : agir, se tromper, recommencer peut conduire à un sentiment de frustration. Les professionnels de l'unité se doivent de tenir une posture bienveillante créant les conditions nécessaires au soutien psychique, à la construction d'un soi, et ainsi l'aider à évoluer.



### Dans les ateliers/activités :

Les activités passent par le jeu. Elles portent sur la créativité, la musique et l'éveil des sens (*l'éveil sensori-moteur*). Elles place permettent l'acquisition des prérequis pour de futurs apprentissages. Elles visent à favoriser et à développer l'autonomie des jeunes.

---

Inspirés par l'influence de la pédagogie Montessori, plusieurs types d'ateliers sont proposés sur l'unité 1 :

### **Les médiations sensorielles**

Par la découverte du son musical, des vibrations et de ses ressentis. Mais également par la découverte des matières lors des ateliers cuisine mettant par ailleurs en jeu la vue, le toucher et l'odeur. L'Atelier massage et stimulation basale et Snoezelen

### **Les médiations psychomotrices**

Des Jeux de balles, de danse et de parcours moteurs

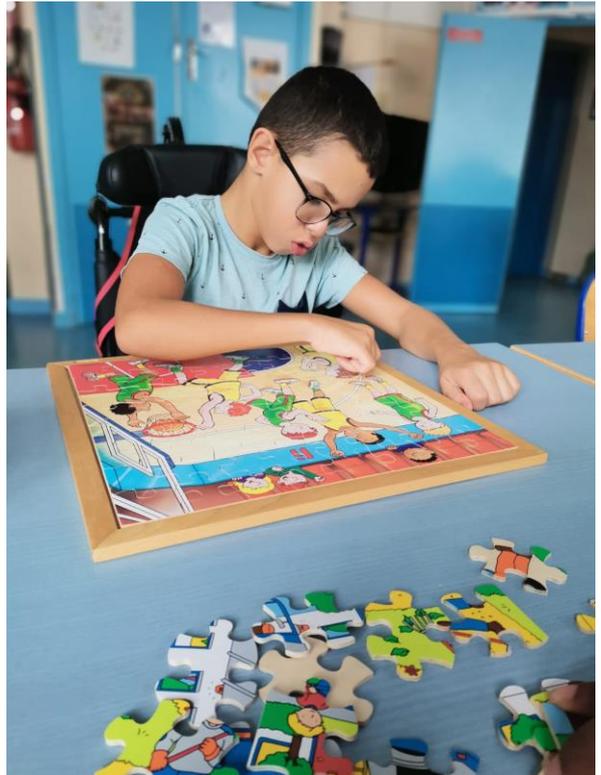
### **Les médiations cognitives : le jeu**

Mettant en jeu des processus de réflexion, d'analyse, de préparation et de verbalisation afin d'encourager à exprimer leurs émotions, leur ressentis.

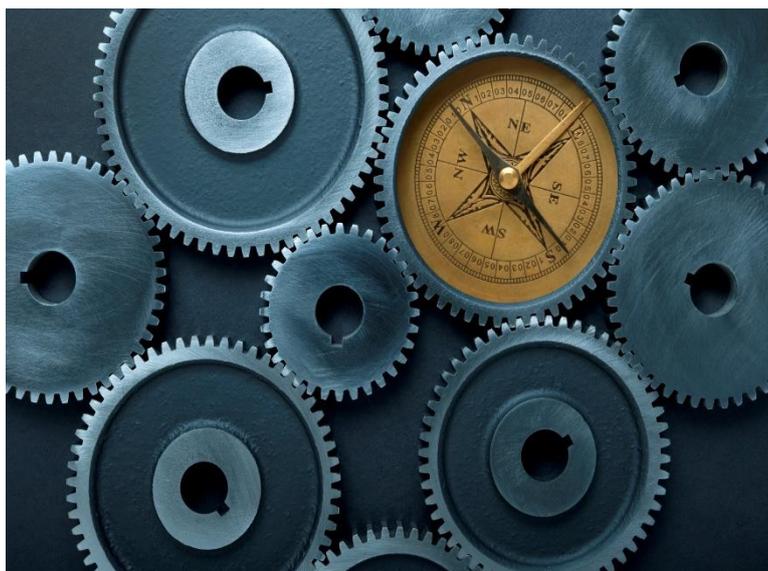
des activités d'apprentissage, de jeux cognitifs, de lecture et de manipulation

### **Les médiations créatives**

En mettant à leur disposition de la peinture, de la terre, afin qu'ils laissent leurs traces avec ou sans aide en soutenant leur expression corporelle ou vocale.



## **L'orientation**



Dès l'intégration au sein de l'unité 1, autour des 16 ans, l'éducateur référent et l'assistante sociale aborde la mise en route des réflexions nécessaires à l'organisation de la vie après l'IEM. Au travers des rencontres avec les tuteurs légaux/parents, à travers des présentations de l'existant (MAS, FAM, EAM, EANM, CAJ, ESAT), il s'agit d'ouvrir des questions afin que les jeunes puissent s'autoriser à penser l'après et que les familles/tuteurs légaux puissent se projeter vers la vie de personnes adultes. Répondre aux préoccupations de lieu de

résidence, de lieu d'accueil de jour ou bien de lieu de travail protégé.

### **FOCUS : l'action d'orientation , sa mise en place :**

L'âge et la période de vie des jeunes de l'unité 1 amène particulièrement à évoquer la question de l'orientation vers un établissement adulte.

Une fois par mois, une réunion d'orientation est tenue avec l'assistante de service social en charge d'apporter des réponses aux attentes des jeunes et familles. En lien avec la coordonnatrice déplacement vie autonome, cette rencontre permet de reprendre les attentes, les questionnements, d'affirmer des volontés et de réaliser un point sur le déroulement des démarches déjà entamées. Des rencontres individuelles ont lieu également avec les référents.

### **Les Unités d'Enseignement de l'établissement : consolidation et maintien des acquis jusqu'à 16 ans**

Les enfants et adolescents de l'établissement peuvent bénéficier de temps scolaires au sein des Unités d'Enseignement et peuvent bénéficier d'apprentissages personnalisés avec les professeurs des écoles de l'Education Nationale à temps partiel. Ils profitent également de temps éducatifs. Les enseignants et les éducateurs travaillent en collaboration pour être au plus près des attentes des jeunes et des acquisitions à atteindre. Il s'agit de conjuguer le projet éducatif et le projet pédagogique.



L'accès à ces temps de scolarisation et d'éducation est défini lors des projets personnalisés de Scolarité (PPS) en fonction des possibilités des jeunes.

L'accompagnement des enfants/adolescents dans le cadre de ces apprentissages a pour but de leur permettre l'acquisition de compétences, de savoirs et savoir-faire

---

scolaire. Ils pourront s'épanouir, évoluer et progresser.

Au regard des cadres donnés par l'Education Nationale, l'intervention des UE s'effectue jusqu'aux 16 ans révolus des jeunes.

### **Le travail avec les parents – représentants légaux**

Les parents – représentants légaux soutiennent un désir fort afin de porter les meilleures conditions pour l'avenir de leurs enfants. Fréquemment, ils nous ont adressé leurs volontés de leur apporter :

- Du confort
- Des outils de communication
- De l'autonomie : sur la continence, la capacité de manger seul, de se déplacer sans appareillage à l'intérieur ou l'extérieur, apprendre la séparation, faire des courses
- Un accompagnement autour de la vie affective, relationnelle et sexuelle (VARs) tout en respectant le cadre culturel, culturel et personnel.

A partir de ces éléments et du quotidien des jeunes, nous organisons des rencontres récurrentes avec eux à travers les samedis d'ouverture, des rendez-vous ponctuels organisés par les éducateurs, de moments de partage durant la journée pour mettre en lumière l'accompagnement et le quotidien de l'unité.

### **Les partenaires d'accompagnement et d'intervention**

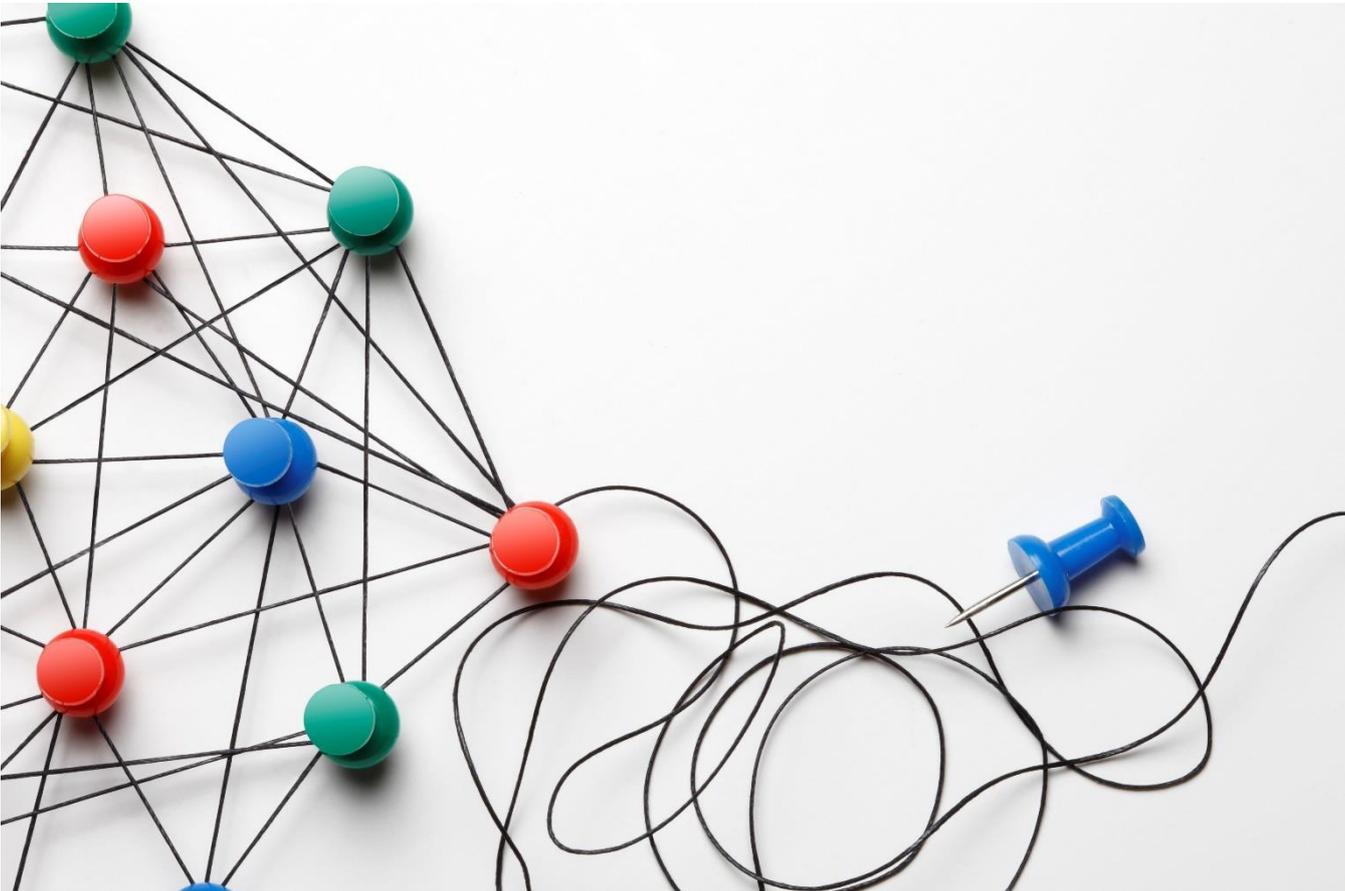
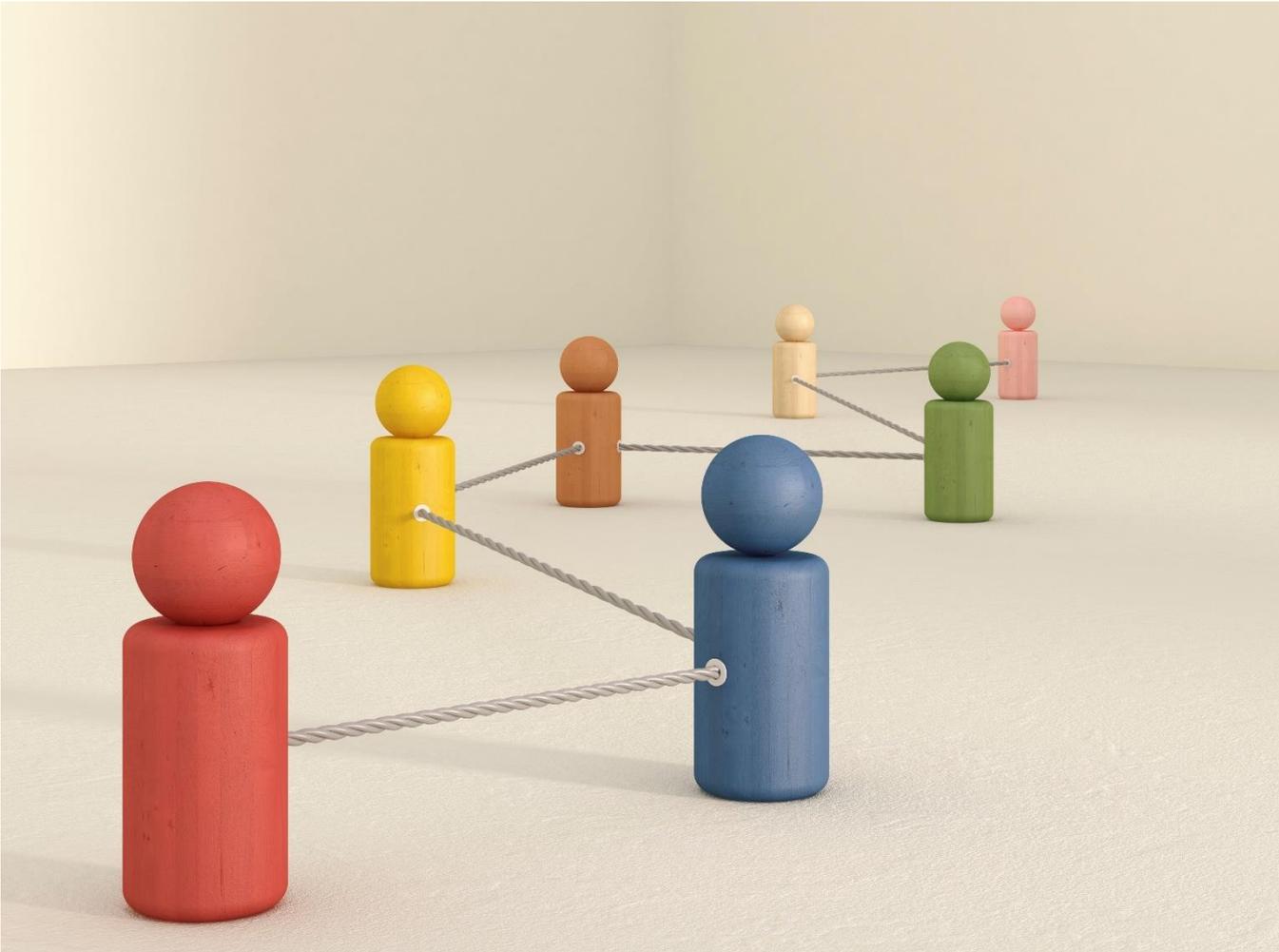
Afin de répondre à nos objectifs, il nous est nécessaire de savoir faire appel aux partenaires du territoire :

Ils peuvent être :

- Association de territoire : association espace vert, association du parc de la Roquette
- Avec le café du coin : « le café Merlin »
- La bibliothèque « Parmentier »
- Le centre de jeunesse « Mercœur
- L'Atelier des Lumières, prestataire, les centres culturels de l'arrondissement/ cinéma
- Le TEP Ménilmontant
- Le planning familial autant pour les jeunes que pour les familles
- Le centre ressource multihandicap, le centre ressource autisme
- La mairie d'arrondissement pour ses ressources des associations, gymnase, conservatoire



- 
- Le lieu de courses du quotidien/ au marché/ le boulanger du quartier : partenaire pour apprendre à faire les courses/
  - les transports en commun : la RATP
  - l'Education Nationale avec les collèges/lycées de l'arrondissement
  - les établissements médico sociaux de l'arrondissement
  - le Maif social Club





Notre organisation pour garantir au quotidien la qualité de l'accueil, la santé, les soins, le développement, le bien être, d'une manière plus générale la qualité de l'accompagnement ?

### **La référence et la coréférence**

Être référent d'un jeune consiste à être garant d'une cohérence et d'une continuité des objectifs du projet personnalisé en lien avec les missions d'établissement.

Pour assumer cette responsabilité nous nous appuyons sur une équipe constituée d'un référent éducatif et de co référents. (autant éducatif que paramédical)

L'équipe fait donc figure de repère et de soutien pour le jeune, en ajustant les propositions éducatives afin qu'elles lui correspondent au mieux. Les référents sont également les interlocuteurs des jeunes et de sa famille au sein de l'équipe éducative.

Ils assurent également le lien lors des passages d'un groupe à un autre, ou des venues et départs vers une autre institution.

### **Des réunions de travail : une mise en cohérence des interventions**

La concertation durant un temps de réunion hebdomadaire permet de questionner, anticiper nos actions et de mettre en cohérence les interventions de groupes, individuelles et les objectifs individuels des jeunes.



Elles sont autant d'espaces d'échanges et de régulation nécessaires pour créer une dynamique autour du jeune.

Le mardi après-midi est consacré à la coordination des actions éducatives, à la mise en commun des perceptions et de la compréhension de la situation du/des jeunes. Il s'agit ici de créer une forme de consensus porteur dans son quotidien.

Les réunions sont prévues mensuellement par les Chefs de service.

### **Une trame d'organisation hebdomadaire assurant une mise un ajustement des actions.**

Nous utilisons un planning prévisionnel des pro et des personnes accompagnées. Deux versions de mise à jour permettent d'être adapté au plus juste de l'actualité des jeunes : une version hebdomadaire et une version quotidienne. Le planning des jeunes leur est présenté quotidiennement de manière multimodale avec une verbalisation et des pictos afin qu'ils puissent mieux s'imprégner de l'organisation de la journée.

### **La communication avec les familles**

Les difficultés des personnes dont nous avons la responsabilité empêchent une description claire du déroulement de leur journée. Il est ainsi nécessaire de concevoir des outils pour rendre visible notre travail et le quotidien des personnes dont nous nous occupons.

nous faisons vivre :

- Les entretiens du samedi : afin de mieux cerner/comprendre leur enfant, meilleure adaptation des actions professionnelles aux besoins particuliers des PA, libérateur d'une parole qui ne se dit ni par téléphone ni par écrit, permettant ainsi de débloquent des situations au quotidien
- Les entretiens par téléphone au décours de la semaine, de manière ponctuelle, pour évoquer une situation particulière
- Le cahier de liaison dans lequel, au moins 3 fois par semaine, des informations sont transmises depuis l'établissement vers les parents et depuis les parents vers l'établissement
- Le cahier de vie qui permet de rendre visible les activités, ateliers aux parents à travers des photos, dessins.



## Le temps de préparation hebdomadaire

Une fois dans la semaine, après le départ des jeunes, 1H30 est consacrée à la préparation d'ateliers, activités, rédaction de compte rendu, contact avec les partenaires d'intervention / d'accompagnement.

## Les réunions de projet individuel/synthèse

Chaque mardi matin, deux réunions de projet individuel/synthèse sont organisées afin de réaliser un bilan de l'année écoulée, de se concerter pour travailler les nouveaux objectifs de l'année suivante en lien avec les vœux de la personne accompagnée et de sa famille.

## Les temps de change



Nous utilisons un tableau récapitulatif de l'ordre de passage des temps de changes des jeunes. Nous cochons le nom des jeunes lorsque celui-ci a été accompagné.

Par ailleurs, nous avons construit des tableaux d'affichage pour les protocoles. Y sont précisés :

- les codages couleur pour les sangles de transfert
- la grille de suivi pour la continence de certains jeunes et suivi de transit
- l'organisation physique de rangement de produits et des protections nominativement

---

## **Les outils de coordination : les TLA, fiche repas, fiche qui suis- je ?**

Nous utilisons des planches pictogramme avec des thèmes groupés afin de favoriser la communication des personnes accompagnées. Celles-ci sont disposées aux endroits stratégiques d'utilisation. Par exemple, une planche médicale proche de l'infirmierie, une planche de repas dans les réfectoires.



Modèle de fiche repas



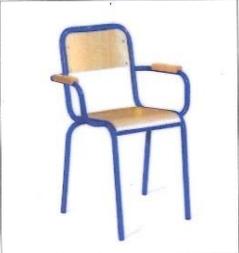
J  Y

**Texture normale**

**Eau plate**

**Pain**

**INSTALLATION ET COUVERTS**

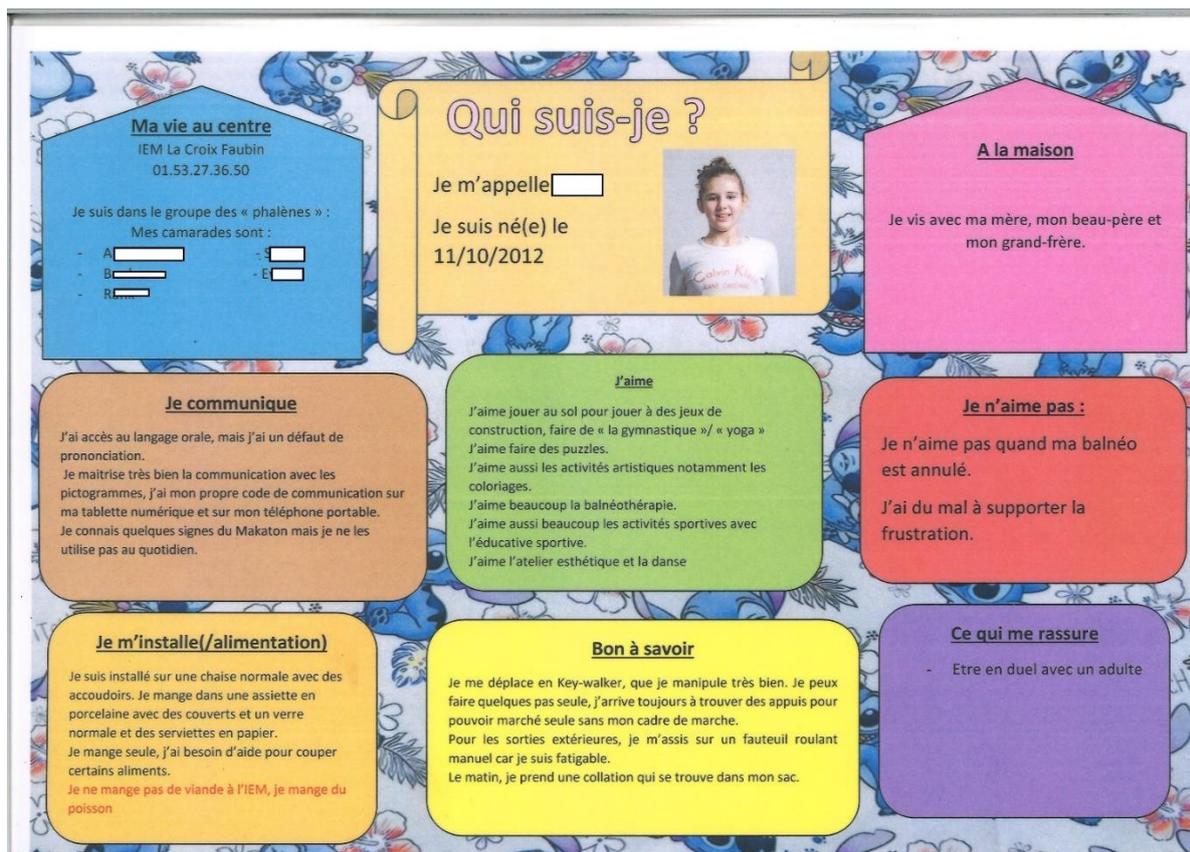
**Interdit**

**Sans viande**

**indépendant**  peut avoir besoin d'aide pour couper sa nourriture.

**Date et signature**  
28/09/23  
SOCIÉTÉ PHILANTHROPIQUE  
Etablissement la Croix Fauvain  
Dr GAULTIER - Médecin coordonnateur - MPR  
N° RPPS 101 020 056 09  
1 rue de la Croix Fauvain 75011 PARIS - ☎ 01 53 27 36 53  
SIRET 775 666 530 001 80 - RINESS 75 070 002 3

Modèle de fiche « qui suis-je ? »



## La structuration de l'espace

Afin de soutenir la compréhension des jeunes de la structuration de leur unité, l'espace a été pensé pour faciliter la prise d'information :

Un code couleur représente chaque unité. Pour l'unité 1, il s'agit des couleurs chaudes allant du jaune au rouge.

Des portes manteaux sont dédiés à chacun grâce à une photo à l'effigie de chacun.

Dans chaque groupe d'ancrage, chacun possède un casier pour les effets personnels.

Au sein de l'unité, chaque groupe d'ancrage possède son propre nom. Pour l'unité 1, il s'agit de :

- les astronautes
- les sportifs
- les aventuriers

## Le rythme d'une journée

Le planning de l'unité répond autant au rythme des jeunes qu'aux exigences d'organisation de l'établissement.

Ainsi, à l'arrivée des jeunes à partir de 8H30, un rituel de salutation est organisé :

- collation pour les personnes partantes très tôt de chez elles,
- chanson de salutation,
- énonciation de la date du jour, de la météo,
- des absents/présents (pour la reconnaissance du groupe),
- énonciation de son état émotionnel pour travailler les habilités sociales,
- du menu du jour et de l'emploi du temps de chacun

Puis la journée débute avec les ateliers éducatifs pour certain, les temps classes sur l'unité d'Enseignement pour d'autres, où les premières séances thérapeutiques/rééducations pour d'autres.

A partir de 12h00 commence le repas.

Cette organisation permet de déjeuner au calme favorisant l'absence de difficulté de déglutition, la concentration sur son geste et l'apprentissage de l'autonomie durant le repas.

L'après-midi reprend avec les ateliers, activités, séances rééducatives comme le matin.

La journée est ponctuée d'un temps à l'extérieur, forme de récréation, afin de favoriser la motricité libre, profiter de l'air extérieur, de ne pas contraindre les jeunes à rester en intérieur toute la journée.

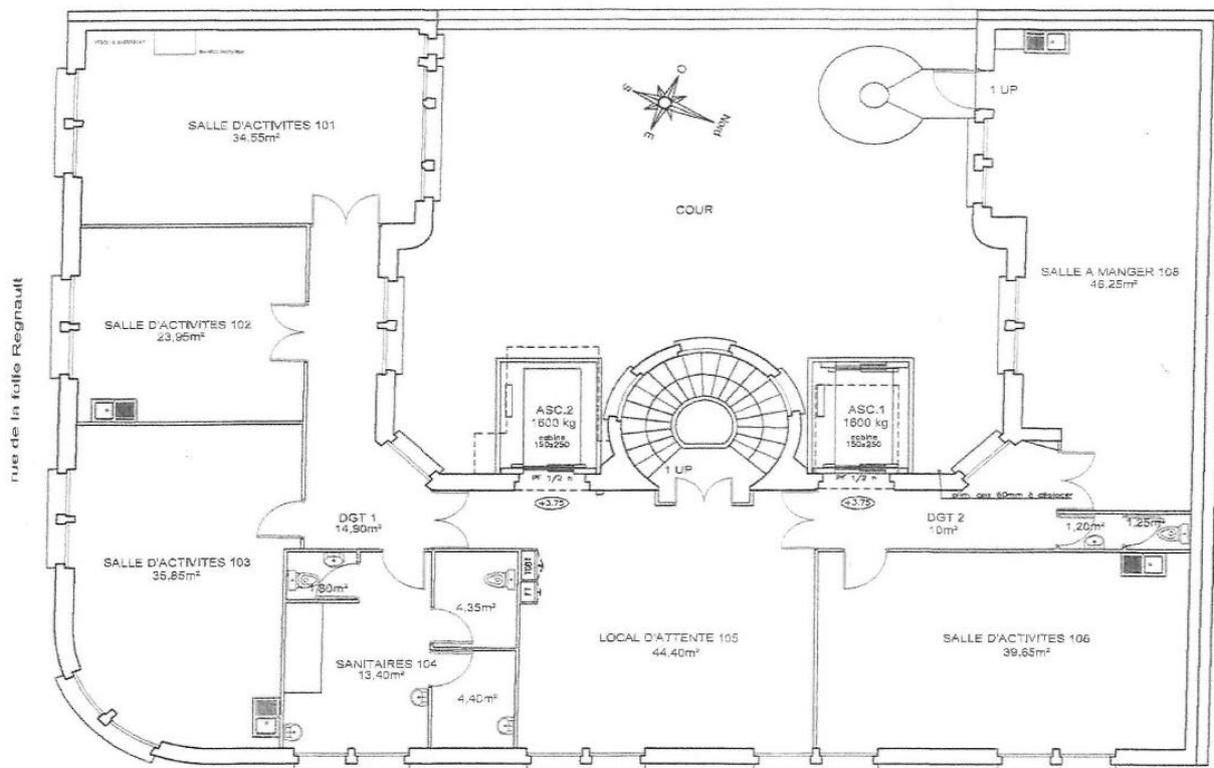
A partir de 15h45 commence le retour à domicile.

NOÛM :	PRÉNOM :	UNITÉ :
Références éducatives		Références paramédicales
Moniteur-éducateur	Jeanne	Kinésithérapeute sophie
Aides Médico-Psychologique		Psychomotricien Laurent
		Ergothérapeute Lola
Enseignante en activité physique adaptée	Flora	Orthophoniste Mélanie
référence pédagogique		Psychologue Lisa
Enseignante spécialisée	Isabelle	Soins IDE

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8h30 - 8h45					CLASSE (Maths)
8h45 - 9h00	Accueil / Rituel du matin / Revue de presse	Accueil / Rituel du matin			
9h00 - 9h15					
9h15 - 9h30					
9h30 - 9h45	Activités dirigées sur le groupe d'ancrage			Activités dirigées sur le groupe	
9h45 - 10h00		Activités dirigées sur le groupe d'ancrage	Siel bleu		CLASSE (Français)
10h00 - 10h15	orthophonie			Atelier esthétique	
10h15 - 10h30			Activités dirigées sur le groupe		Activités dirigées sur le groupe d'ancrage
10h30 - 10h45	CLASSE (Français)				
10h45 - 11h00			Psychologue	CLASSE (Maths)	
11h00 - 11h15			Activités dirigées sur le groupe d'ancrage		
11h15 - 11h30	Balnéo sinon groupe chant de 11h00-11h30	CLASSE (Français)		kine	
11h30 - 13h00	Repas	Repas	Repas	Repas	Repas
13h00 - 13h15					Temps calme / Jeux libre / Ecoute musical
13h15 - 13h30	kine	Préparation au départ	Atelier makaton	Temps calme / Jeux libre / Ecoute musical	
13h30 - 13h45		Départ			GROUPE LECTURE SUIVIE (Evelyne et Isabelle)
13h45 - 14h00			Psychomot	ERGO	
14h00 - 14h15	GROUPE TEMPS (Lola et Isabelle)				
14h15 - 14h30			Atelier jeux de société	Activités dirigées sur le groupe d'ancrage	Gpe VARS (1/2)
14h30 - 14h45					
14h45 - 15h00	Activités dirigées sur le groupe d'ancrage		Activités dirigées sur le groupe		
15h00 - 15h15					
15h15 - 15h30			Préparation au départ	orthophonie	Préparation au départ
15h30 - 15h45	Préparation au départ				
15h45 - 16h15	Départ		Départ	Départ	Départ

## Des moyens : Les équipements collectifs



L'unité 1 possèdent 275 m<sup>2</sup> environ

répartis comme tels :

- Une salle de change
- Un préau
- 3 salles éducatives
- Une salle d'enseignement
- Un réfectoire



L'établissement dispose des équipements suivants :

- 1 balnéothérapie ;
- 1 salle polyvalente ;
- 1 salle de kinésithérapie ;
- 1 salle de psychomotricité ;
- 1 poste de soins infirmiers ;
- 1 salle de réunion ;
- 1 salle d'ergothérapie ;
- 1 cour extérieure aménagée



Nous sommes fiers de rappeler qu'une très grande majorité de nos salles collectives sont dotées de rails plafonniers pour aider à l'installation des enfants en fauteuil.





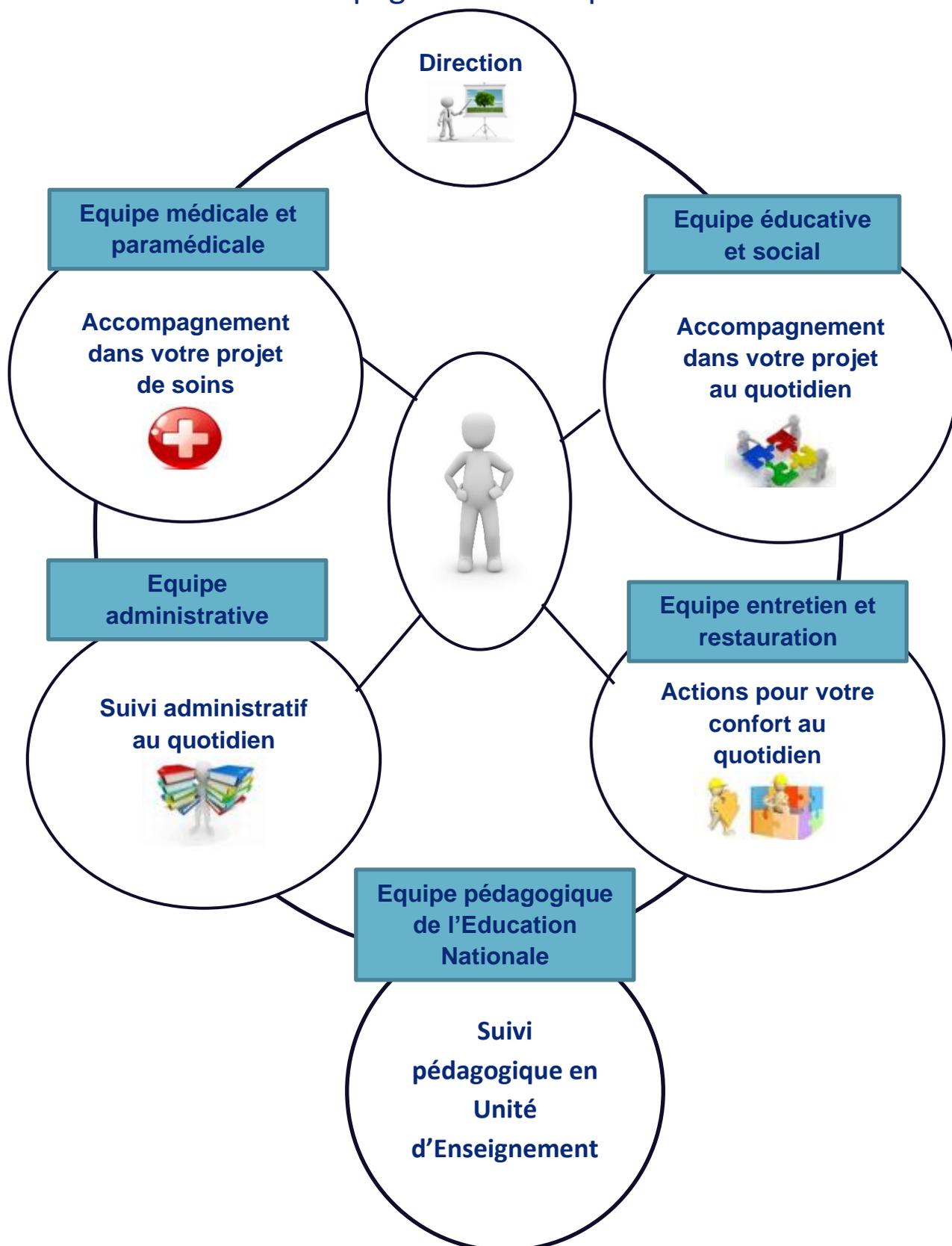
### **Vers des actions nouvelles :**

L'unité 1 se met en route vers des actions nouvelles :

- Travailler la démarche d'orientation avec l'unité 4 pour mettre en commun les savoirs faire et les répertoires de partenaire d'orientation
- Créer des visites d'établissement d'orientation et approfondir nos connaissances des métiers exercés en ESAT pour mettre en place des ateliers pratiques :  
faire de la cuisine, des ateliers à connotations professionnelles,
- Créer une planche picto/TLA particulièrement dédiée au processus d'orientation
- Organiser des rencontres de parents pour présenter les établissements d'orientation, expliquer ce qui se fait, inviter des professionnels des établissements d'orientation et des parents ayant déjà passés cette étape,
- Améliorer cette période de transition par un album récapitulant l'histoire de la personne au sein de notre établissement



## Notre vision de l'accompagnement des personnes







IEM-MAS

LA CROIX-FAUBIN

Société Philanthropique



SOCIÉTÉ  
PHILANTHROPIQUE  
Association depuis 1780